

Débat d'orientations budgétaires du 23 février 2015

Intervention d'ouverture de Pierre CAMANI Président du Conseil général, Sénateur de Lot-et-Garonne

Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,
Chers internautes,

Le quorum est atteint. Je déclare ouverte cette session consacrée à l'examen des orientations budgétaires de la collectivité départementale.

Conformément au règlement intérieur, il nous appartient de désigner un secrétaire de séance.

Désignation

Messieurs les présidents de groupe, je vous invite à déposer, dès à présent, d'éventuelles motions auprès du secrétariat de l'Assemblée.

En préambule, je vous propose d'aborder l'examen du quatrième rapport de situation du développement durable du Conseil général de Lot-et-Garonne.

Les enjeux du développement durable sont globaux. Mais nous avons le devoir d'agir, chacun à notre niveau, car si le changement climatique s'observe à l'échelle planétaire, il résulte de la somme de nos comportements qui peuvent et doivent évoluer localement.

Autour de la question de la ressource en eau, de l'autonomie énergétique et d'un accès à une alimentation de qualité dans les établissements scolaires, le nouveau chantier qui s'ouvre rencontrera, j'en suis certain, une réelle adhésion sur les territoires.

Je laisse le soin à Michel Estéban, vice-président en charge de ces questions de développer le sujet. Je salue son implication dans cette commission et l'impulsion qu'il a su donner à notre politique du développement durable.

Mes chers collègues, cette séance est historique. C'est la dernière de la mandature certes, mais c'est surtout l'ultime session du Conseil général dans sa forme actuelle.

La loi du 17 mai 2013 a posé les fondations du nouveau Conseil départemental. Il appartiendra à la nouvelle assemblée issue des urnes de construire le Département de demain. Un département modernisé avec, enfin, la parité, des cantons plus représentatifs des territoires, une assemblée intégralement renouvelée pour un mandat de six ans.

Les débats nationaux sur l'avenir de notre institution départementale ont été longs et parfois âpres – c'est le prix de la démocratie - mais une chose est acquise : le nouveau Conseil départemental présentera un visage neuf et moderne.

Ma position a toujours été constante. D'une part, il était devenu nécessaire de réformer en profondeur une institution certes bicentenaire mais affaiblie à la fois par une contrainte financière grandissante, mais également par une obsolescence de notre démocratie locale.

Pour autant réformer ne signifie pas « faire table rase ». Pour que les espaces ruraux soient en capacité de relever les immenses défis auxquels ils sont confrontés, nous avons besoin d'un Département stratégique, un Département capable de porter des grands projets et de soutenir les initiatives locales.

Le combat que j'ai mené avec Germinal Peiro, sur la base des préconisations du rapport Raffarin-Krattinger a permis de faire entendre la voix de nos territoires. Le Département continuera à exister dans les espaces ruraux car il est indispensable à leur cohésion et à leur développement équilibré.

Aujourd'hui, pour la première fois depuis des décennies, nous sommes sur le point d'achever ce chantier majeur pour l'avenir de notre pays, avec la loi sur le regroupement des Régions et la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) qui engage la clarification des compétences entre les différents échelons.

Dans ce cadre, le Département sera non seulement conforté dans l'espace rural, mais il verra ses missions de proximité renforcées et précisées.

J'en viens maintenant aux aspects proprement budgétaires et financiers. Le débat d'orientations budgétaires est l'occasion de faire le point sur notre situation financière afin de nous permettre d'examiner avec clarté et lucidité les moyens dont nous disposons pour engager notre action. Et vous pourrez le voir dans la suite de mon intervention, nous sommes bien loin des caricatures et raccourcis approximatifs et mensongers incessamment répétés par l'opposition départementale.

Mais avant de vous présenter les orientations 2015, je veux vous présenter le bilan de l'exercice 2014.

Diapo 1

Dès 2013, malgré le contexte particulièrement contraint des finances publiques, j'avais pris les décisions qui s'imposaient pour rétablir nos marges de manœuvre financières afin de préserver, à fiscalité constante et sans sur endetter notre collectivité, les grands équilibres budgétaires.

L'exercice 2014 qui vient de s'achever présente des résultats particulièrement satisfaisants et confirme la poursuite du rétablissement des comptes départementaux tout en affichant un haut niveau d'investissement.

Ce qu'il faut retenir de ce bilan 2014, c'est :

- un excédent net de 21,7 M€
- et pour la seconde année consécutive, une épargne brute qui augmente et passe la barre des 40 M€

Diapo 2

Le niveau d'épargne brute dégagé en 2014 s'explique, principalement, par la conjonction de deux facteurs :

- des recettes en nette augmentation (+18,8 M€ entre 2013 et 2014 soit +5,5 %) liées, d'une part, au renforcement de la péréquation mise en œuvre par l'Etat afin d'alléger le poids des allocations individuelles de solidarité (qui augmentent de 10 M€) et d'autre part, au recouvrement de produits exceptionnels et non récurrents que sont le premier versement du canon du BEA (impact net 6 M€) et la vente du centre de loisirs de Cauterets (1,2 M€) ;
- des dépenses de fonctionnement maîtrisées (+10,5 M€ entre 2013 et 2014 soit +3,4 %) malgré une progression sensible des charges affectées à certains domaines d'intervention du social (+6 M€), et tout particulièrement le RSA (+4,6 M€ soit +9,5 %) et la contribution au fonds de solidarité (+2 M€).

L'accroissement des prestations sociales explique à lui seul près de 80 % des dépenses nouvelles.

Les dépenses de personnel de leur côté progressent de +3,3 % soit +1,7 M€ à périmètre constant. À ce montant s'ajoute l'impact de l'intégration, au budget principal, des agents du parc routier pour un montant de 1,4 M€, dépense qui était, jusqu'en en 2013, comptabilisée dans un budget annexe et qui est, bien sûr, comme auparavant compensé par l'Etat.

Ce sont donc ces deux catégories de dépenses qui expliquent plus de 90 % de la progression des dépenses de fonctionnement d'un exercice sur l'autre.

Hors dispositifs de péréquation et hors produits exceptionnels, les recettes progressent de 1,3 M€ soit +0,4 %.

Diapo 3

En 2014, le Département a privilégié l'affectation du surplus d'épargne dégagé au financement des dépenses d'équipements.

Ce choix d'autofinancement aura permis :

- de préserver un niveau satisfaisant d'investissement, légèrement supérieur à celui de 2013 alors que pour la plupart des autres départements, la poursuite de l'érosion de ces dépenses est annoncée pour la cinquième année consécutive ;
- de limiter le recours à l'emprunt et contenir ainsi l'évolution de la dette nouvelle à moins de 6 M€

En 2014, nous avons ainsi réussi à accroître légèrement notre volume d'investissements (+ 0,4 %) alors que la tendance nationale affiche une baisse de -3,4 % (source : Note de conjoncture – Banque postale oct. 2014) pour l'ensemble des Départements. De fait, le volume d'investissements aurait dû augmenter de 5%, si la Communauté d'Agglomération d'Agen avait été plus efficace dans sa gestion, en intégrant - comme cela était prévu- le solde de notre participation financière à la réalisation de la déviation d'Agen.

Cela se traduit par une augmentation conséquente des restes à réaliser pour 2014 en dépenses d'équipement.

Diapo 4

J'ai demandé aux services départementaux de comparer le montant annuel moyen de l'investissement sur deux cycles. Entre 2002 et 2007, avant la crise, l'investissement annuel moyen s'élevait à un peu moins de 60 millions d'€. Entre 2008 et 2014, il s'élève à 67.5 millions d'€, soit près de 12,5 % de hausse en moyenne annuelle.

Vous avez pu prendre connaissance, dans le rapport d'orientations budgétaires, de l'analyse réalisée par la banque postale.

Diapo 5

Ces chiffres doivent rendre humble ... n'est-ce pas M. Génestou ?

On remarque que l'évolution des dépenses réelles d'investissements du Lot-et-Garonne est largement plus dynamique que celle des Départements de la strate.

Alors qu'en 2004 les dépenses d'investissement en euros par Lot-et-Garonnais sont inférieures de 25 % (CG 47 : 152 €/hab. - strate : 203 €/hab.), elles passent à 240 €/hab en 2011.

Nos dépenses d'investissement progressent alors de 90 €/hab. alors que celles des autres Départements enregistrent une baisse de 20 €/hab. Pour rappel, entre 2002 et 2006, nous ne subissons pas la crise qui nous impacte depuis 2008.

Après six années ambitieuses en matière d'investissement, le Département est revenu à un niveau proche de celui des autres collectivités.

Je vous rappelle que notre engagement en faveur des trois déviations, Agen, Marmande et Villeneuve sur Lot ainsi que la construction du nouveau collège de Monflanquin et la participation de dix millions d'euros à

la LGV ont généré au total 100 millions d'euros d'investissements exceptionnels. 100 millions d'euros pour combler un retard accumulé par des années d'immobilisme de 2002 à 2007.

Depuis 2008, l'atonie des recettes et les impacts de la crise économique et financière, nous ont conduit à recourir à l'emprunt afin de poursuivre nos investissements, alors que les autres Départements ont choisi de contracter leur politique d'investissement. C'est un choix que nous assumons.

Diapo 6

En 2014, la volonté de la collectivité de financer les investissements par l'autofinancement a permis de limiter l'évolution du nouvel encours de dette à moins de 6 M€.

L'année 2014 enregistre un nouveau rétablissement du ratio de solvabilité avec une capacité de désendettement qui passe, après le pic de 8,9 années en 2012, à 5,6 années.

Voilà la réalité, mes Chers Collègues, nos finances sont saines contrairement à ce que l'opposition avance sans argument.

Commentaire graphique

Le seuil de vigilance est fixé à 10 ans (source Klopfer).

En 2015, nous maintiendrons l'encours de la dette à son niveau actuel.

Diapo 7

J'en viens aux perspectives pour 2015 dont les grandes lignes vous ont été exposées dans le rapport d'orientation que je vous ai adressé.

Diapo 8

Nous traversons une période économiquement difficile en France, mais aussi en Europe.

Les dépenses sociales s'accroissent, en particulier les allocations individuelles de solidarité, avec l'accroissement constant du nombre de bénéficiaires du RSA.

En 2015, il nous faudra donc optimiser encore davantage nos dépenses de fonctionnement et rechercher des sources d'économies pour continuer à investir.

En 2015, nous subissons une accentuation de l'effet ciseaux.

Diapo 9

En effet, malgré la pérennisation des dispositifs de péréquation favorables à notre collectivité, visant à compenser l'augmentation des allocations individuelles de solidarité, la baisse d'une ampleur inédite des concours financiers de l'État ouvre une période nouvelle qui va profondément et durablement impacter la structure du budget départemental.

Pour notre collectivité, cela se traduira concrètement par une baisse de la DGF de l'ordre de 4,6 millions d'euros.

Nous le savons tous, dans un contexte économique difficile, il faut, plus que jamais, investir pour soutenir l'activité des entreprises, la création de richesses et d'emploi.

C'est donc sur cette première orientation que je souhaite commencer

Diapo 10

- maintenir une politique d'investissement et d'intervention dynamique afin de poursuivre le développement du territoire et de soutenir l'économie locale.

De grands chantiers tels que la modernisation de la RN21, le lancement du barreau de Camélat, l'implantation d'un Center parcs et le redéploiement du très haut débit, sont programmés pour les années futures.

Ces nouvelles opérations devront trouver leurs financements sans trop impacter les projets en cours, notamment la poursuite du plan de rénovation et de réhabilitation des collèges et des établissements médico-sociaux, la poursuite des plans de modernisation et de rénovation des casernes du Sdis et des infrastructures routières.

Nous devons également poursuivre l'accompagnement des communes dans leur projet d'aménagement et de développement local.

Nous nous sommes d'ailleurs engagés sur un abondement financier complémentaire de près de 2 M€ dans le cadre des mesures pour la relance du BTP que nous avons votées en ce début d'année. Face à la crise, le Département, premier donneur d'ordre public, doit continuer d'investir pour le quotidien des lot et garonnais.

Je suis personnellement convaincu que nous devons rester volontaires pour dégager un budget d'investissement dynamique qui permettra de soutenir plus efficacement l'économie locale, tenter de freiner la spirale négative qui conduit nos concitoyens du travail vers le chômage, puis du chômage vers le RSA.

C'est pourquoi, cette année encore, je vous propose de continuer à investir et d'injecter entre 55 et 60 millions d'euros d'investissements publics dans l'économie locale.

- Orientation 2 : Poursuivre une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement

Diapo 11

Nous continuerons à développer les pistes d'économies sur les dépenses courantes tout en préservant le niveau de qualité du service rendu.

Cependant, ces dépenses continueront à augmenter de façon inéluctable sous la pression des prestations sociales dont la progression est estimée à 7 M€ entre 2014 et 2015.

Enfin, les ajustements des contributions départementales au Sdis et au Syndicat mixte de l'aérodrome devraient augmenter de 1,2 M€.

Ces évolutions sensibles conduiront à limiter le rythme de croissance des dépenses dans les autres domaines, y compris pour la masse salariale dont la progression totale devrait être contenue autour de 2 %.

Diapo 12

La loi de finances pour 2015 a maintenu le fonds de solidarité pour faire face à la charge des allocations de solidarité nationale versée par les Départements. Cependant, en 2015, le reste à charge pour le Département sera en progression par rapport à 2014.

Je rappelle que ce reste à charge est passé de 24M€ en 2008 à 48M€ en 2014. La seule solution pour les départements consiste dans la récupération de la prestation du RSA par l'Etat, car sa dynamique affecte durement tous les départements. Avec l'ADF, je milite activement pour cette solution auprès du Gouvernement.

Diapo 13

D'autant que notre gestion est saine, comme le prouve la comparaison avec les départements de notre strate. Nos charges de fonctionnement sont globalement inférieures à la moyenne de la strate, mais c'est surtout dans leur composition que se reflète la réalité de notre gestion.

Nos dépenses de personnel sont inférieures de 32% à la moyenne. Nos dépenses d'administration générale sont inférieures de 76% aux autres départements comparables.

Nous n'avons pas à rougir de la façon dont est conduite la politique départementale depuis sept ans.

Ces ratios parlent d'eux mêmes. Ils invalident toutes les critiques infondées et démagogiques sur la dérive de notre gestion et de nos finances.

- Enfin, dernière orientation. La fiscalité ne sera pas augmentée, et cela pour la 6^e année consécutive. Notre majorité a toujours été attentive au pouvoir d'achat des lot-et-garonnais.

Les orientations budgétaires que je viens de vous présenter témoignent de notre capacité à gérer une collectivité. Nous avons assumé le choc d'investissements exceptionnels des années 2008-2012 et nous rétablissons nos ratios d'endettement et de fonctionnement. Demain, nous continuerons à afficher ce volontarisme pour développer les politiques qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des Lot-et-Garonnais et la préparation de l'avenir.

Ainsi nous demeurons fidèle à nos valeurs et à nos engagements.

C'est pourquoi, demain, nous poursuivrons nos efforts en faveur de l'accès aux soins de proximité avec le déploiement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles sur l'ensemble du territoire.

Diapo 14

Je le rappelle, notre engagement en faveur de ce programme pluriannuel d'investissements s'élève à 2,7 millions d'euros. Avec nos partenaires, nous co-construisons une politique d'attractivité en matière de santé dont les premiers fruits ont été récoltés en 2014. Pour la première fois depuis dix ans, le solde des arrivées et des départs de médecins est positif. Les jeunes praticiens plébiscitent notre organisation de santé. Onze des quinze pôles de santé sont réalisés ou en cours et huit MSP sont aujourd'hui ouvertes et fonctionnent.

Cette année, cinq nouvelles MSP verront le jour à Monflanquin, Casseneuil, Astaffort-Caudecoste et Tonneins.

Sur ce dossier, comme sur tous les autres, le Département a pleinement joué la carte du partenariat entre tous les acteurs du monde de la santé.

Oui, mes chers collègues, c'est en fédérant les hommes et les initiatives que l'on bâtit pour longtemps.

C'est notre méthode en matière de santé, c'est aussi notre marque de fabrique en matière économique. La réussite des Clusters témoigne de la dynamique économique actuellement à l'œuvre dans notre département.

Diapo 15

En initiant cette action, unique en France à l'échelle d'un département, nous avons su répondre à la demande des chefs d'entreprises exprimée lors de l'élaboration du schéma de développement économique et créer les conditions d'un écosystème favorable à la compétitivité, à l'innovation et donc à la création d'emploi au sein des branches industrielles qui créent de la valeur ajoutée dans nos territoires.

Les clusters « grappes d'entreprises » tels que nous les avons bâtis avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, s'avèrent être des outils performants dans la période de crise que nous traversons. Le principe de cette politique économique locale est très simple. Chaque fois que possible, il s'agit de développer des synergies entre les TPE/PME d'une même branche, de leur donner accès aux produits de la recherche & développement et aux formations. Nous devons regarder les choses en face. Si nous voulons que le Lot-et-Garonne soit mieux armé pour affronter une concurrence internationale toujours plus vivace, nous devons faire preuve d'audace et d'inventivité pour offrir de nouvelles solutions à notre tissu économique.

A l'heure où nous parlons, 10 grappes d'entreprises ont été labellisées par le Conseil général. Elles mobilisent quelque 130 entreprises, centres de recherche et développement et centres de formation. Ces dix entités investiront 7 millions d'euros à travers 60 actions concrètes. Pour le développement de l'économie lot-et-garonnaise, pour l'attractivité de nos territoires, pour nos emplois, ces initiatives traduisent une dynamique bien visible que nous devons amplifier dans le courant de l'année 2015 et au-delà. Je suis fier de cette initiative et d'avoir suscité le cluster numérique, qui va contribuer à l'installation d'une école d'ingénieurs informatiques sur Agen.

Accès au soins partout et pour tous, développement des clusters et naturellement déploiement de l'internet Très Haut Débit. Voici le troisième pilier de la modernisation lot-et-garonnaise que nous avons initiée et qu'il faut absolument réussir.

Diapo 16

Ici même, l'an dernier, nous nous sommes assignés un objectif ambitieux, mais réaliste : raccorder d'ici 10 ans, 70% des Lot-et-Garonnais à la fibre optique. Pourquoi ? Parce que la révolution numérique constitue un préalable indispensable pour le développement de nos territoires, de nos entreprises, pour notre attractivité économique, mais aussi pour l'amélioration de la vie quotidienne de nos concitoyens.

Pour autant, nous n'avons certainement pas le temps d'attendre 10 ans de plus. La mondialisation accélère l'histoire et c'est pourquoi nous devons dès à présent répondre aux urgences d'aujourd'hui et anticiper les besoins de demain. 2015 sera donc l'année des premiers déploiements du Très Haut Débit. Mais aussi l'année de la montée en débit qui profitera à l'ensemble des Lot-et-Garonnais. Nous venons de voter, à la dernière commission permanente, le financement du déploiement d'un nouveau réseau hertzien WifiMax qui permettra de couvrir le département avec une offre internet de 6 – 10 ou 20 mégabits dans les dix-huit mois.

Mes chers collègues, ces quelques exemples démontrent que 2015 sera une année déterminante pour le développement de notre département. Ils démontrent que l'attentisme et l'immobilisme n'ont pas leur place dans la gestion d'une collectivité comme la nôtre.

Dans la continuité du mandat qui s'achève, le nouveau Conseil départemental devra s'affirmer comme un catalyseur des projets d'avenir.

Préparer demain, c'est d'abord gagner la bataille des infrastructures qui feront du Lot-et-Garonne le cœur battant du grand sud-ouest au centre des espaces métropolitains de Bordeaux et Toulouse.

Diapo 17

Vous le savez, l'Etat vient d'entériner une avancée majeure. Pour la fois dans l'histoire de notre département, priorité a été donnée à l'achèvement de la mise à 2 X 2 voies de la RN21 et à la réalisation de son prolongement naturel, le barreau de Camélat. L'analyse que j'ai toujours défendue a été validée dans le cadre de la programmation du Contrat de Projet Etat-Région pour 2015-2020.

L'Etat s'est engagé à participer au barreau de Camelat ce qu'il avait toujours refusé jusqu'ici.

La gouttière garonnaise dessine l'axe de développement privilégié de notre département.

L'axe RN21 / Barreau de Camélat constitue désormais le deuxième axe majeur de développement du Lot-et-Garonne. Sa modernisation permettra enfin que les territoires du Villeneuvois et du Fumélois soient mieux raccordés au pôle de développement Agenais de manière à conforter une dynamique globale à l'échelle du Lot-et-Garonne.

Mes chers collègues, c'est aussi en 2015 que nous devons réussir l'implantation du Center Parcs dans l'ouest du Lot-et-Garonne sur les communes de Pindères et Beauziac.

Diapo 18

Le projet avance désormais à grands pas. Le protocole d'accord entre le Conseil général, la Région et Pierre & Vacances sera voté par le Région lors de la session du 16 mars. Dès la mi-mars, la promesse de vente des terrains sera signée et je le rappelle, nous nous engageons à acquérir 35 hectares afin de protéger et valoriser cet espace naturel remarquable.

Ce projet évolue très positivement et je veux aujourd'hui m'en réjouir publiquement. C'est la conséquence directe du professionnalisme et de la rigueur avec laquelle nous menons ce dossier.

Mes chers collègues, il y a un an, j'avais déclaré que les projets touristiques explosaient sur l'ensemble du territoire. Certains, toujours les mêmes, ont vu une marque d'autosatisfaction infondée. Aujourd'hui, la réalité vient confirmer mon analyse.

Diapo 19

Le 27 janvier dernier, j'ai rencontré à Paris Monsieur Javier GARBAJO, directeur général du groupe ASPRO, nouvel actionnaire du Parc Walibi Sud-Ouest. Il m'a confirmé sa ferme volonté de développer le parc conformément aux engagements pris antérieurement. Le partenariat entre le Parc Walibi et Manureva devrait être finalisé au terme d'une période d'observation.

Enfin, il y a quinze jours, le projet touristique de Tournon d'Agenais a franchi une étape capitale avec la signature de l'acte de vente du lac. Le groupe Franceloc engagera les travaux très prochainement pour une ouverture prévue dès cet été.

Les autres dossiers avancent aussi. Oui, l'investissement touristique explose en Lot-et-Garonne. Oui, notre action dans ce domaine est dynamique et efficace. Pour ma part, je suis en relation avec de grands opérateurs touristiques nationaux pour leur proposer de venir investir sur certains sites.

Voilà pour les grands dossiers d'actualité.

Diapo 20

Mes Chers Collègues, j'ai utilisé à dessein le mot « réussir ». En effet, les projets ne naissent pas au fil de l'eau. Il faut une volonté politique sans faille pour aboutir et faire bouger les lignes.

Dans quelques semaines, la nouvelle assemblée départementale sera appelée à se prononcer sur le budget de notre collectivité pour l'année 2015.

Les orientations budgétaires que je vous sou mets aujourd'hui en constituent l'ossature. Elles traduisent notre ambition pour le Lot-et-Garonne de demain.

Diapo 20

- En maintenant les engagements politiques pris par la majorité
 - Solidarité avec les plus démunis et la solidarité intergénérationnelle qui est le socle de l'action de notre collectivité
 - Proximité avec les acteurs économiques et les concitoyens
 - Education et jeunesse
 - Logement et habitat

- Développement durable, qui est une thématique transversale qui depuis 4 ans est présente dans l'ensemble de nos politiques
- Infrastructures modernisées et sécurisées,
- Gratuité des transports scolaires

Ces orientations budgétaires se situent dans la continuité des actions engagées depuis 2008 pour bâtir un Lot-et-Garonne plus solidaire, plus moderne et plus durable.

Tout cela est le fruit d'un important travail d'équipe et quotidien. Aussi, avant de terminer mon propos et à l'aube des futures échéances, je veux remercier très chaleureusement l'ensemble des agents départementaux pour leur immense travail au service des Lot-et-Garonnais et leur signifier, le plaisir et la fierté que j'ai éprouvé à conduire notre département pendant ces 7 dernières années. Chaque agent est indispensable à la vie de notre collectivité.

Chers collègues, je souhaite également vous remercier pour votre engagement pour le Lot-et-Garonne durant ce mandat.

Je veux remercier particulièrement celles et ceux d'entre vous qui ne seront pas candidats pour le prochain mandat et quitteront cette assemblée dans quelques semaines.

Je remercie aussi tous les membres de la majorité qui ont été à mes côtés pour mettre en application les engagements que nous avons pris devant les Lot-et-Garonnais depuis 2008.

J'ai une pensée particulière pour Christian Ferullo (transports scolaires), Jean-Luc Barbe (action sociale), Michel Estéban (développement durable), Christian Bataille (tourisme). Merci également à Francis Da Ros pour son engagement résolu en faveur de la rénovation des centres d'incendie et de secours.

Mes chers collègues, si nous voulons demain répondre efficacement aux besoins de nos populations et de nos territoires, dans un contexte particulièrement contraint, nous devons poursuivre la saine et rigoureuse gestion que nous avons mise en œuvre.

Cette gestion responsable dès le 1er euro engagé constitue le moteur de la réalisation de nos ambitions.

En 2015 et pour les années suivantes, elle nous permettra de continuer à nous inscrire dans notre stratégie de non augmentation de fiscalité et de maîtrise de l'endettement.

Mes chers Collègues, la majorité départementale peut être fière de son bilan. Des ses domaines de compétences, et malgré un contexte économique et social difficile, nous avons su innover, fédérer, améliorer la qualité de vie de nos concitoyens et préparer l'avenir.

Aux Lot-et-Garonnais d'en juger maintenant.

Je vous remercie de votre attention.

NB : Seul le prononcé fait foi.